

DEC181217DERCI

Décision portant nomination de Mme Nadine CATTAN aux fonctions de chargée de mission - 2018**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC170542DERCI portant nomination de Mme Nadine CATTAN aux fonctions de chargée de mission ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Madame Nadine CATTAN, Directrice de recherche en géographie au CNRS (DR1, DRT1C), Directrice de l'UMR Géographie-cités à Paris (UMR8504), est nommée chargée de mission auprès de la présidente pour la Direction Europe de la Recherche et Coopération Internationale (DERCI), direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet le suivi de dossiers relatifs à l'Espace Européen de la Recherche.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Nadine CATTAN demeure affectée à l'UMR Géographie-cités, 13 rue du Four 75006 PARIS.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, Madame Nadine CATTAN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

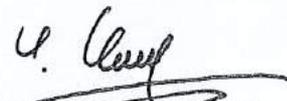
La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 janvier 2018

Le Directeur Général Délégué aux Ressources


Christophe COUDROY



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13